

Lettre de cadrage budgétaire, année 2011

Document de travail , version du 14 septembre 2010

Commission des finances du 30 septembre 2010

Préparation du CA du 15 octobre 2010

La procédure budgétaire commence avec l'élaboration d'une lettre de cadrage. Celle-ci donne une prévision des ressources de Lille 1 — hors ressources propres des composantes — et de certains postes importants de dépenses pour l'année 2011. Elle propose ensuite le cadrage nécessaire pour l'élaboration de leur budget par les composantes, les services centraux et communs.

Le budget 2011 est le premier budget en mode RCE. Il intègrera donc un volet masse salariale. La lettre de cadrage ne traite pour l'instant que d'une partie de cette masse, celle qui est habituellement financée sur la dotation globale de l'établissement et et les ressources propres (hors celles des composantes).

Document de travail commission des finances, ne pas diffuser

Lettre de cadrage budgétaire, année 2011	1
I- Evaluation des ressources : Dotation de fonctionnement, contrat quadriennal, ressources propres.....	3
1- L'évaluation de la dotation globale de l'établissement	3
<i>Tableau 1- Dotation globale attribuée par le modèle sympa</i>	<i>3</i>
2- Les ressources propres	4
<i>Tableau 2- Ressources propres Lille 1.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 3- Ressources propres Recherche.....</i>	<i>5</i>
3- Ressources de transfert	5
<i>Tableau 4- ressources de transfert.....</i>	<i>5</i>
4- Crédits de sécurité.....	6
5- Ressources liées à l'exercice des nouvelles compétences.	6
6- Ressources disponibles	6
<i>Tableau 5- Ressources 2011</i>	<i>6</i>
II- Evolution des charges d'infrastructure, de personnel et des charges spécifiques.....	7
1- Charges d'infrastructure.....	7
<i>Tableau 6- Dépenses de fluides, nettoyage et chauffage.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 7- Dépenses pour la logistique et l'entretien général.....</i>	<i>7</i>
2- Charges de personnel.....	8
<i>Tableau 8- Evolution des charges de personnel</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 9- Charges spécifiques.....</i>	<i>9</i>
III- Choix de politique.....	10
<i>Tableau 11- Ressources de l'établissement : ouverture primitive et hypothèse haute d'une augmentation plus importante de la DG</i>	<i>10</i>
1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social.....	11
2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international.....	11
3- Des ressources au service de l'ambition	11
4- La qualité de vie et de travail.....	12
<i>Tableau 12- Evolution de l'enveloppe indemnitaire.....</i>	<i>12</i>
5- Pilotage	12
6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.....	13
IV- Bilan	13
<i>Tableau 13- Evolution des dotations budgétaires 2007-2010 et proposition 2011.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 14- Décomposition des évolutions du budget 2011.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 10- Proposition de cadrage.....</i>	<i>17</i>

Document de travail commission des finances, ne pas diffuser

I- Evaluation des ressources : Dotation de fonctionnement, contrat quadriennal, ressources propres

1- L'évaluation de la dotation globale de l'établissement

Les moyens 2011 sont attribués suivant le modèle SYMPA d'allocation des moyens. Lors de la mise en œuvre de ce modèle, la prévision faite par le ministère était une augmentation de la dotation de 2,8% par rapport en 2008 pour le budget 2009, une augmentation de 7%, toujours par rapport à 2008, pour le budget 2010 et enfin de 13,6% au total pour le budget 2011.

Les prévisions pour 2009 et 2011 ont été pour l'essentiel tenues, mais des charges nouvelles sont apparues (équivalence TP/TD par exemple) et des charges récurrentes, en particulier les charges salariales, ont continué à augmenter. Pour 2011, les discussions actuelles de préparation de la loi de finances ne permettent pas d'envisager une augmentation importante des ressources financières des universités. Les crédits progressent en effet de 0,59 milliard d'euros entre 2010 et 2013 (23,64 milliards d'euros en LFI 2010, 23,83 milliards d'euros en 2011, 24,04 milliards d'euros en 2012 et 24,23 milliards d'euros en 2013).

Une hypothèse raisonnable est donc d'envisager dans un premier temps une augmentation limitée de la dotation de fonctionnement, (hors crédits du titre 2 qui seront intégrés dans l'évaluation de la masse salariale déléguée par l'Etat) égale à celle des crédits de l'Etat pour l'enseignement supérieur et la recherche (0,83%). Cela représente environ 245 000 €. Les effectifs ont augmenté l'an dernier. Les évaluations AERES ont été bonnes et cela influence favorablement les dotations liées à la performance.

Les engagements de l'Etat étaient initialement plus élevés. Il est possible que l'augmentation s'approche davantage de celle prévue. Il conviendra alors de procéder à une DBM.

Tableau 1- Dotation globale attribuée par le modèle sympa

	2009	2010	2011
Enseignement et Recherche	31 070 166	32 208 311	
Allocations de recherche (titre 2)	465 251	1 972 980	
PEDR (titre 2)	1 506 278	1 360 837	
Total crédits délégués au titre 2	1 971 529	3 333 817	
Rémunérations (ATER, moniteurs, PRP,PCA)	3 505 975	3 505 975	
Plan Licence et mesures nouvelles, compensation emplois	962 486	2710965	
Droits d'inscription perçus par l'établissement	1 500 000	1 500 000	

Total crédits affectés	33 532 652	36 419 276	
Total hors titre 2 et crédits de rémunération	28 055 148	29 579 484	29825000
Bonus quadriennal			1250000
Total			31075000

Cette dotation globale inclut la DGF de l'IUT (2 438 180 € dans les budgets antérieurs). Hors les crédits du titre 2 et les crédits de rémunération, qui sont des crédits fléchés, la dotation disponible pour accompagner le projet d'établissement et pour couvrir les dépenses obligatoires est de 29 825 000 € pour 2011.

Cette dotation globale n'est pas fléchée, comme l'étaient auparavant la DGF et le contrat quadriennal. *La logique est bien celle d'un budget global, comme en 2010*, qu'il appartient à l'établissement de répartir en fonction de ses choix politiques et de son projet d'établissement.

Le budget 2011 intègre des ressources du nouveau contrat quadriennal. Le contrat a été signé en juin 2010 et un «bonus quadriennal» de 1 250 000 € a été attribué à l'établissement. Cette dotation supplémentaire est intégrée dans le budget.

2- Les ressources propres

Lille 1 bénéficie d'autres financements. Il s'agit d'abord de subventions des autres organismes publics (Conseil régional, Conseil général, FEDER, FSE). Il s'agit ensuite de ressources comme la taxe d'apprentissage, les recettes de formation continue, de conventions de recherche. Une partie de ces ressources est attribuée directement à l'université, et finance les activités communes et transversales (dépenses de formation par exemple). L'autre est attribuée aux différentes composantes (UFR, écoles, instituts ou services centraux et communs) et apparaîtra dans leurs budgets respectifs.

Le tableau 2 récapitule le montant des ressources propres, hors recherche, qui ne relèvent pas spécifiquement des composantes (services, UFR, écoles et instituts) : elles sont générées par la mise à disposition de personnel pour la gestion du DUSVA, les diverses délégations dans les organismes de recherche ou d'évaluation, les produits financiers.

Tableau2- Ressources propres Lille 1

	2009	2010	2011
Ressources propres			
Prise en charge personnel DUSVA par les partenaires	80 000	80 000	80 000
délégations	85 000	100 000	100 000
TA université	25 000	50 000	50 000

produits financiers	300 000	300 000	200 000
mise à dispo personnel	200 000	70 000	70 000
recette IUFM	110 000	110 000	110 000
	800 000	710 000	610 000

Pour la recherche, l'établissement dispose des ressources générées par le préciput ANR et par la gestion des contrats (prélèvement de 4% sur les contrats).

Tableau 3- Ressources propres Recherche

	2009	2010	2011
gestion des contrats	225 000	225 000	225 000
preciput ANR	190 000	338 000	280 000
	415 000	563 000	505 000

3- Ressources de transfert

Une contribution forfaitaire aux charges communes, calculée sur une assiette correspondant à 10% du montant des crédits de taxe d'apprentissage, de formation continue est demandée aux composantes de l'USTL. Cette contribution est calculée sur les recettes effectives de l'exercice de l'année n-2. Elle couvre une partie des charges spécifiques, de logistique ou du personnel. Pour les deux composantes de formation continue, SUDES et CUEEP, qui financent une part importante de salaires sur leurs ressources propres, l'assiette de prélèvement est réduite respectivement de 1 et 2 millions €. S'y ajoute une contribution forfaitaire spécifique de l'IUT. les ressources de transfert sont les suivantes.

Tableau 4- ressources de transfert

	2009	2010	2011
ressources contribution			
contribution charges communes	2034520	898 009	899123
contribution IUT	180 000	180 000	180 000
Total	2 214 520	1 078 009	1 079 123

Au final ces ressources s'ajoutent à la dotation globale du ministère (hors titre 2 et crédits de rémunération).

4- Crédits de sécurité

Le ministère a alloué 1 million de crédits de sécurité en 2010. Pour le budget 2011, l'hypothèse est faite du renouvellement de cette dotation, fléchée et donc entièrement consacrée aux travaux de grosse maintenance et de mise en sécurité.

5- Ressources liées à l'exercice des nouvelles compétences.

Lors du débat sur l'adoption des nouvelles compétences (CA du 21 mai 2010), il avait été indiqué que la gestion de la masse salariale permettrait à l'établissement de bénéficier des marges de manœuvre actuellement dévolues à l'Etat. Même avec une gestion très fine des emplois, ceux-ci ne sont pas utilisés en totalité du premier janvier au 31 décembre. Cette masse salariale non utilisée peut abonder le budget pour financer, en fonctionnement ou en investissement, les autres projets de l'établissement. C'est le principe de fongibilité asymétrique.

Il est donc proposé de consacrer environ 0,4% de la masse salariale consacrée aux paiement des salaires de l'Etat, soit 560 000 €, pour accompagner tout particulièrement les politiques sociales et de l'emploi de l'établissement.

A cette somme s'ajoute une dotation spécifique de l'Etat, de 250 000 €, pour accompagner le passage aux RCE.

Enfin, Avec les RCE, l'Etat transfère à Lille 1 la quasi totalité de sa politique sociale. En contrepartie, Lille 1 bénéficiera de *crédits supplémentaires* globalisés dans la masse salariale et que l'on peut évaluer aujourd'hui à environ 275 000€.

Au titre des RCE *ce sont donc 1 085 000 €* qu'il est proposé de mobiliser pour les politiques de l'établissement.

6- Ressources disponibles

Il est proposé d'ouvrir le budget à hauteur de 35 354 000 € pour 2011.

Tableau 5- Ressources 2011

	Montant 2011
Dotation globale	29 825 000,00
Bonus quadriennal	1 250 000,00
Ressources propres	610 000,00
Ressources propres recherche	505 000,00
Ressources de transfert	1 079 000,00
RCE	1 085 000,00
Sécurité	1 000 000,00
Total	35 354 000,00

II- Evolution des charges d'infrastructure, de personnel et des charges spécifiques

Ce sont, pour l'essentiel, les charges obligatoires de l'université.

1- Charges d'infrastructure

Les charges d'infrastructure couvrent les dépenses d'infrastructure (chauffage, nettoyage, fluides), d'entretien général (petite maintenance), de sécurité (surveillance des bâtiments). Elles sont relativement maîtrisées, mais elles continuent d'augmenter et des efforts supplémentaires s'imposent.

Les dépenses de fluides, nettoyage et chauffage sont globalement en légère augmentation. Le départ du CUEEP du 9 de la rue Angellier permet de compenser.

Tableau 6- Dépenses de fluides, nettoyage et chauffage

		2010	2011
Fluides, nettoyage, chauffage...			
	Nettoyage	2 200 000,00	2 222 350
	Chauffage	1900000	1 920 000
	Electricite	1540000	1 560 000
	Gaz	280000	280000
	Eau	305000	315 000
	Téléphone	65000	65 000
	Charges rue Angellier	250000	125 000
		6225000,00	6 487350,00

Les dépenses de logistique sont maintenues au même niveau qu'en 2011. Il est proposé de créer une ligne développement durable pour accompagner la politique mise en œuvre dans ce domaine, notre participation au DUSVA (gestion commune du campus entre l'USTL, l'Ecole de chimie, l'Ecole centrale, le Crous).

Tableau 7- Dépenses pour la logistique et l'entretien général

		2010	2011
logistique entretien général			
	maintenance courante petits travaux	800 000,00	800 000,00
	contrats entretien	827 462,00	827 462,00

contrat sécurité	360 000,00	383 343,00
Gestion du DUSVA	500 000,00	510 000,00
Développement durable		50 000,00
	2 487 462,00	2 520 805,00

2- Charges de personnel

Le poste le plus important est celui des *charges de personnel*. Elles correspondent au paiement par les services centraux de salaires et de charges pour des emplois gagés, contractuels ou des vacations de personnels qui sont mis à disposition des différentes composantes de Lille 1. L'évolution des charges de personnel est extrêmement importante depuis l'exercice 2006. Plusieurs facteurs en sont à l'origine : les dépenses pour les emplois gagés se sont accrues du fait de l'augmentation de la cotisation patronale de pension civile et de l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT), les dépenses d'emplois contractuels sont affectés par la mise en place de la politique des emplois contractuels, l'augmentation des dépenses (grille des salaires, régime indemnitaire, politique de maintien de la plupart des emplois) se compensant progressivement par la transformation de ces emplois en emplois d'Etat. Des emplois de contractuels pour des fonctions d'encadrement ont dû être aussi effectués (hygiène et sécurité, logistique). Le tableau suivant retrace l'évolution de ces charges salariales depuis 2006. Un choix politique fort de l'établissement doit être de les réduire. La réduction des vacations liées à la formation doit être entreprise. Pour les emplois gagés et les emplois contractuels une augmentation doit être encore envisagée. L'ensemble de ces éléments conduit à une prévision de dépenses de 4 559 000€.

Tableau 8- Evolution des charges de personnel

	2006	2007	2008	2009
Contractuels	1 580 009,76	1 716 695,59	1 899 026,44	2 233 374,67
Emplois aidés	217 464,69	155 303,69	79 079,98	94 840,74
Gagés	1 259 229,06	1 254 473,13	1 426 288,63	1 689 574,27
Vacations formation	383 459,81	397 352,64	381 335,13	394 859,52
	3 440 163,32	3 523 825,05	3 785 730,18	4 412 649,20

3- Charges spécifiques

Il est proposé de les reconduire sensiblement au même niveau qu'en 2011

Tableau 9- Charges spécifiques

	2010	2011
cotisations	10000	12000
PRES	30 000,00	30 000,00
remboursement boursiers	150 000,00	150 000,00

Document de travail commission des finances, ne pas diffuser

III- Choix de politique

Les estimations qui viennent d'être faites l'ont été dans l'optique de l'élaboration d'un budget « sincère et véritable », même si l'exercice de prévision est toujours difficile. Il s'agit d'avoir la meilleure évaluation possible des charges et des recettes qui sont supportées par Lille 1, hors ressources propres de ses composantes, afin d'apprécier les modalités d'équilibre du budget.

Une part importante des dépenses, de l'ordre de 60%, correspondent aux choix du projet d'établissement : Recherche et valorisation, Formation tout au long de la vie, Ressources, Qualité de vie et de travail, Pilotage. Le tableau 10, en fin de texte, propose donc une répartition des dépenses de Lille 1, en fonction de ces grandes orientations (colonnes 1, 2 et 3). *C'est en fonction de ce projet d'établissement qu'il est demandé aux conseillers de procéder aux premiers arbitrages de la lettre de cadrage.* Sur cette base, les composantes seront amenées à proposer des avant projets de budget.

Compte tenu des incertitudes sur le montant de la dotation de fonctionnement, il est proposé de travailler sur deux hypothèses.

- Une première hypothèse, de prudence, est celle retenue plus haut (point II) d'une augmentation modérée de 0,83% de la dotation globale de fonctionnement. Elle permet néanmoins de progresser dans la mise en œuvre de la politique d'établissement. Dans ce contexte il est proposé
 - D'acter un certain nombre de choix politiques, décrits ci-dessous (colonne 5, budget primitif)
 - De n'autoriser cependant les dépenses, dans un premier temps, que partiellement en reconduisant les autorisations de dépense relatives à la plupart des choix politiques au niveau du budget primitif 2010 (colonne 6 autorisations de dépense) ; les exceptions concernent notamment la politique sociale, la politique indemnitaire.
- Une seconde hypothèse correspond à une augmentation de 4,6 % de la dotation globale de fonctionnement déterminée par le modèle sympa. C'est une progression inférieure à celle avancée par le ministère au moment de l'élaboration du budget 2009. Elle permet néanmoins de mener une politique d'établissement ambitieuse. Il s'agit de la cible que l'on doit viser, en 2011 si c'est possible, plus tard autrement (colonne 7) .

Tableau 11- Ressources de l'établissement : ouverture primitive et hypothèse haute d'une augmentation plus importante de la DG

	Ouverture primitive	Hypothèse haute
Dotation Globale	29 825 000,00	30 895 707,00
Bonus Quadriennal	1 250 000,00	1 250 000,00
Ressources Propres	610 000,00	610 000,00
Ressources Propres Recherche	505 000,00	505 000,00
Ressources transfert	1 079 000,00	1 079 000,00
RCE	1 085 000,00	1 085 000,00
Sécurité	1 000 000,00	1 000 000,00
Total	35 354 000,00	36 424 707,00

1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social

Il est proposé d'augmenter le budget « recherche, écoles doctorales et valorisation » d'environ 330 K€, sachant que les « ressources propres de la recherche » sont en légère diminution. Cette somme inclut les crédits alloués aux écoles doctorales, qui pourraient être mutualisée dans le cadre du PRES, en fonction des apports des autres établissements. Il appartiendra au Conseil scientifique de proposer les principes de répartition de ces crédits.

En hypothèse haute, l'augmentation par rapport à 2011 pourrait être de 440 000 €.

Rappelons que la recherche bénéficie aussi de dépenses engagées par d'autres composantes et services; il s'agit en particulier :

- des dépenses du SCD (environ 1 840 000 au titre de 2011) lesquelles sont pour une part importante orientées vers la recherche (environ 80%),
- des dépenses d'infrastructure évaluées à près de 9 M € : elles sont proportionnelles à la surface, et la recherche représente actuellement près de 34% des surfaces du campus.

2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international

Les crédits alloués à la formation tout au long de la vie, gérés par la cellule formation, s'élevaient à 1 077 375 € en 2008. Depuis, un effort important a été réalisé grâce notamment aux crédits du plan licence. Ceux-ci ont un poids important dans l'attribution des moyens par le ministère. Lille 1 est engagée dans une politique active de FTLV et veut en particulier développer les actions d'accompagnement des étudiants et la rénovation des matériels pédagogiques.

Il est proposé une augmentation de 323 000 € : 183000 pour la politique de formation, et 140 000 € pour augmenter l'enveloppe des heures complémentaires afin d'accompagner la décision d'équivalence TP/TD.

Les besoins restent importants et on propose de viser en hypothèse haute une augmentation supplémentaire de 250 000 €.

On peut faire la même distinction que pour la recherche et distinguer les dépenses indirectes : SCD (20% pour la formation) et dépenses d'infrastructures (54%) etc.

3- Des ressources au service de l'ambition

Les budgets 2009 et 2010 ont permis une augmentation importante du *budget du SCD* (+400 K€) pour lui permettre de se rapprocher des standards des services de documentation des grandes universités scientifiques et pour faire face à l'augmentation des charges, notamment des abonnements en ligne indispensables à notre activité de recherche. Cette augmentation a permis aussi d'engager un rééquilibrage des dépenses en faveur des SHS grâce à des abonnements nouveaux. Pour 2011, il est proposé une augmentation de 143 K€ qui permettra simplement de faire face à l'augmentation des coûts d'abonnement. Un effort plus important pourrait être réalisé dans l'hypothèse d'une augmentation de la dotation de l'Etat (+50 K€).

Les dépenses au titre des *TICE* ont été extrêmement importantes tout au long du quadriennal 2006-2009, ainsi qu'en 2010. Il est important de maintenir cet effort. Il est proposé d'ouvrir

les crédits à hauteur de 673 K€ au budget primitif. En hypothèse haute la cible pourrait être de 720 K€. Il est proposé de maintenir les dépenses de gestion du CRI et de logiciels et redevances sont maintenus au même niveau qu'en 2010.

4-La qualité de vie et de travail

Depuis le budget 2007, des efforts particuliers ont été faits en faveur de *la vie étudiante* (+38 K€ en 2007, + 20 K€ en 2008, +10 K€ en 2009, +14 K€ en 2010). Il est proposé de poursuivre en augmentant la dotation du budget 2011(+5K€ en hypothèse basse, 25 en hypothèse haute).

La *politique du sport (SUAPS)* doit être mieux accompagnée. En 2009, l'établissement a compensé sur les autres ressources la diminution des droits jusqu'alors perçus au titre des sports dans les droits d'inscription. Il est proposé cette année une augmentation de 22 186

L'espace *Culture et le Centre International*, n'ont pas vu leurs ressources augmenter depuis 2005. Il est proposé une légère augmentation, respectivement de 12 K€ et 9,5 K€.

Il est proposé que la *politique égalité femme homme* fasse l'objet d'un accompagnement spécifique de l'établissement, avec un budget ouvert à hauteur de 20 K€.

De 2007 à 2010, *le budget du SCAS* a augmenté de 75 K€, passant de 170 K€ à 245 K€. Il est proposé de stabiliser le budget 2011 à ce niveau. S'ajoutent à ce budget les ressources transférées par l'Etat pour la mise en oeuvre de la politique sociale dans le cadre RCE (274 584 €).

Le budget de *la formation continue du personnel* a lui aussi nettement augmenté depuis 2007, passant de 118K€ à 175 K€. Il est proposé de poursuivre cette démarche avec une augmentation de 24 K€ au budget primitif (de 49 en hypothèse haute).

La *politique indemnitaire des personnels ATOS* a jusqu'ici été conduite sur la base d'une enveloppe indemnitaire allouée par l'Etat. Ses principes — alignement des indemnités des BIATOS sur le régime le plus favorable ITRF ou ASU, effort particulier pour les catégories C, mise en oeuvre d'un régime indemnitaire des personnels contractuels — sont présentés devant le CTP. Avec les RCE l'établissement est totalement autonome dans la mise en oeuvre de cette politique. L'enveloppe indemnitaire est intégrée dans sa masse salariale ; elle apparaît donc dans son budget, et surtout, il a la possibilité d'abonder cette politique. L'engagement de la Présidence, pris devant le CTP en 2009, était de viser une augmentation globale de l'enveloppe indemnitaire de 20% fin 2011. Il est proposé de consacrer 327 K € pour atteindre cet objectif.

Tableau 12- Evolution de l'enveloppe indemnitaire

	2008	2009	2010	2011
Total	2227500	2379359	2528827	2855500
Variation		151859	149468	326673
%		6,8%	6,2%	12,9%

5-Pilotage

Il est proposé une augmentation du budget de *l'administration générale* de 158 K€ dans l'ouverture du budget primitif (200 en hypothèse haute). Il s'agit d'accompagner la mise en

oeuvre des RCE (recours à un commissaire des comptes, embauche éventuelle d'un contractuel).

Le budget *équipement des services centraux* était resté stable depuis 2002 et avait été augmenté en 2010 (+ 30 K€). L'évaluation des besoins permet une légère diminution pour l'ouverture du budget primitif.

Le budget de la *communication* a augmenté un peu en 2008 (+20 K€, soit 14%). Compte tenu de l'importance de cette politique pour Lille 1, il est proposé une augmentation de 24 K€ en budget primitif (+ 38 en hypothèse haute).

D'importants travaux de *maintenance et de sécurité* doivent être réalisés sur le campus de la cité scientifique. La plus grande partie sera financée dans le cadre du plan Campus, mais certains devraient continuer à faire l'objet de crédits spécifiques de l'Etat, au titre de la sécurité (2,5 millions € en 2009, 1 million € en 2010). Il est proposé d'abonder l'enveloppe attendue de l'Etat à hauteur de 300 000 €, en particulier pour accompagner des opérations dans les laboratoires de recherche.

6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.

Les conseillers disposeront des avant projets des budget des UFR, écoles et instituts, accompagnés d'une note politique.

Le CA doit décider d'abord de l'enveloppe globale attribuée à l'ensemble de ces composantes.

Il est proposé de maintenir l'enveloppe attribuée l'an dernier, en ouverture primitive. Dans l'hypothèse d'une augmentation de la dotation de fonctionnement la dotation des composantes pourrait être augmentée dans la même proportion.

IV- Bilan

Le tableau 13 situe les choix proposés dans la perspective de l'évolution des dotations budgétaires depuis 2007. Le tableau 14 donne une décomposition de l'évolution du budget 2011 par rapport à celui de 2010, selon les principaux postes de dépense

Rappelons qu'à ce stade : les ressources propres des différentes composantes de Lille 1 ne sont pas intégrées et qu'elles le seront après les votes des budgets des services centraux et communs et des UFR, écoles et instituts. Le budget RCE n'est pas présenté dans sa totalité puisque qu'une partie seulement de la masse salariale est traitée.

Deux incertitudes majeures demeurent

l'importance de déficit du CUEEP" : dans le cadre d'un budget RCE les prélèvements sur réserve ne sont pas autorisés pour le fonctionnement.

- *L'insuffisance des financements pour les grosses opérations de maintenance et de sécurité. Des prélèvements sur réserves sont envisageables, à condition toutefois que la trésorerie nous le permettent.*

Tableau 13- Evolution des dotations budgétaires 2007-2010 et proposition 2011

	2007	2008	2009	2010	2011	2011/2010
Recherche	4 763 339,00	4 731 733,00	4 748 987,00	4 671 686,00	5 001 600,00	329 914,00
FTLV	974 000,00	1 077 375,00	1 244 735,00	1 500 000,00	1 683 000,00	183 000,00
SCD	1 019 147,00	1 022 135,00	1 326 373,00	1 426 373,00	1 570 000,00	143 627,00
TICE hors recherche	675 000,00	675 000	675 000	600 000,00	673 000,00	73 000,00
VE	275 000,00	295 000,00	305 000,00	315 000,00	320 000,00	5 000,00
SUAPS	72 814,00	72 814,00	82 814,00	92 814,00	115 000,00	22 186,00
culture	102 500,00	102 500,00	102 500,00	103 000,00	115 000,00	12 000,00
RI	120 465,00	120 465,00	110 385,00	110 500,00	120 000,00	9 500,00
Egalité femmes Hommes					20 000,00	20 000,00
SCAS	170 000,00	200 000,00	225 000,00	245 000,00	245 000,00	0,00
fC personnel	118 122,00	138 122,00	140 943,00	175 943,00	200 000,00	24 057,00
administration générale	612 000,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00	770 000,00	158 000,00
Equipement s. centraux	138 289,00	138 289,00	138 289,00	168 289,00	155 000,00	-13 289,00
Com	141 323,00	161 323,00	161 323,00	161 323,00	185 000,00	23 677,00

Document de travail

Tableau 14- Décomposition des évolutions du budget 2011

	Budget primitif	hypothèse haute
Total infrastructures	1,04%	0,72%
Salaires et charges	26,59%	18,57%
Total charges spécifiques	0,08%	0,06%
Dotation labos, instituts,ED	15,38%	12,40%
Post Doc	0,00%	0,00%
Politique scientifique, Dirved	-2,06%	0,00%
Total Recherche	13,31%	12,40%
Formation tout au long de la vie	7,38%	8,45%
HC/Primes	5,65%	7,47%
Total Formation	13,93%	16,71%
SCD	5,80%	5,46%
TICE	2,95%	3,38%
gestion CRI	0,00%	0,00%
logiciels et redevance logicielles	0,00%	0,00%
Total ressources	8,75%	8,84%
Vie étudiante	0,20%	0,70%
SUAPS	0,90%	0,79%
Espace Culture	0,48%	0,56%
Centre International	0,38%	0,27%
Egalité femmes/hommes	0,81%	0,56%
SCAS	11,08%	7,74%
FC des personnels	0,97%	1,38%
politique indemnitaire	13,18%	9,20%
Total qualité de la vie et de travail	27,11%	20,42%
administration générale	6,38%	5,64%
équipement services centraux	-0,54%	0,05%

travaux sécurité	2,42%	8,45%
communication	0,96%	1,09%
Total Pilotage	9,22%	15,23%
DGF composantes	0,00%	2,54%
IUT	0,00%	3,66%
Télécom Lille 1	0,00%	0,85%
Total UFR, écoles, instituts	0,00%	7,04%
Total	1,00	1,00

Document de travail commission des finances, ne pas c

Tableau 10- Proposition de cadrage

1	2	3	4	5	6	7	8	9
			BP 2010	Budget primitif	Autorisations de dépenses	Hypothèse haute	(5)-(4)	(7)-(4)
Recettes			32 875 668,00	35 354 000,00	35 354 000,00	36 424 707,00	2 478 332,00	3 549 039,00
Charges de l'établissement								
	Charges d'infrastructure	fluides, nettoyage, chauffage maintenance Contrats entretien contrats sécurité participation DUSVA developpement durable	6 545 000,00 800 000,00 827 462,00 360 000,00 500 000,00	6 487 350,00 800 000,00 827 462,00 383 343,00 510 000,00 50 000,00	6 487 350,00 800 000,00 827 462,00 383 343,00 510 000,00 50 000,00	6 487 350,00 800 000,00 827 462,00 383 343,00 510 000,00 50 000,00	-57 650,00 0,00 0,00 23 343,00 10 000,00 50 000,00	-57 650,00 0,00 0,00 23 343,00 10 000,00 50 000,00
		Total infrastructures	9 032 462,00	9 058 155,00	9 058 155,00	9 058 155,00	25 693,00	25 693,00
	Charges de personnel	Salaires et charges	3 900 000,00	4 559 000,00	4 559 000,00	4 559 000,00	659 000,00	659 000,00
	Charges spécifiques	cotisations PRES remboursement boursiers	10 000,00 30 000,00 150 000,00	12 000 30 000 150 000	12 000 30 000 150 000	12 000,00 30 000,00 150 000,00	2 000,00 0,00 0,00	2 000,00 0,00 0,00
		Total charges spécifiques	190 000,00	192 000	192 000	192 000,00	2 000,00	2 000,00
Choix politiques								
	Recherche, ED, valorisation	Dotation labos, instituts,ED Post Doc Politique scientifique, Dirved Total Recherche	3 598 956,00 81 600,00 991 130,00 4 671 686,00	3 980 000 81 600 940 000 5 001 600	3 598 956 81 600 940 000 4 620 556	4 038 956,00 81 600,00 991 130,00 5 111 686,00	381 044,00 0,00 -51 130,00 329 914,00	440 000,00 0,00 0,00 440 000,00
	Formation	Formation tout au long de la vie HC/Primes Total Formation	1 500 000,00 2 965 000,00 4 465 000,00	1 683 000 3 105 000 4 788 000,00	1 500 000 3 105 000 4 605 000,00	1 800 000,00 3 230 000,00 5 030 000,00	183 000,00 140 000,00 323 000,00	300 000,00 265 000,00 565 000,00
	Ressources	SCD TICE gestion CRI logiciels et redevance logicielles Total ressources	1 426 373,00 600 000,00 65 000,00 145 000,00 2 236 373,00	1 570 000 673 200 65 000 145 000 2 453 200	1 570 000 600 000 65 000 145 000 2 380 000	1 620 000,00 720 000,00 65 000,00 145 000,00 2 550 000,00	143 627,00 73 200,00 0,00 0,00 216 827,00	193 627,00 120 000,00 0,00 0,00 313 627,00
	Qualité de vie et de travail	Vie étudiante SUAPS Espace Culture Centre International Egalité femmes/hommes SCAS FC des personnels politique indemnitaire Total qualité de la vie et de travail	315 000,00 92 814,00 103 000,00 110 500,00 20 000,00 245 000,00 175 943,00 0,00 1 042 257,00	320 000 115 000 115 000 120 000 20 000 519 584 200 000 326 673 1 736 257,00	315 000 92 814 103 000 110 500 20 000 519 584 200 000 326 673 1 687 571,00	340 000,00 120 814,00 123 000,00 120 000,00 20 000,00 519 584,00 225 000,00 326 673,00 1 795 071,00	5 000,00 22 186,00 12 000,00 9 500,00 20 000,00 274 584,00 24 057,00 326 673,00 694 000,00	25 000,00 28 000,00 20 000,00 9 500,00 20 000,00 274 584,00 49 057,00 326 673,00 752 814,00
	pilotage	administration générale équipement serv centraux travaux sécurité communication Total Pilotage	612 000,00 168 289,00 1 000 000,00 161 323,00 1 941 612,00	770 000 155 000 1 060 000,00 185 000 2 170 000	770 000 155 000 1 060 000 161 323 2 146 323	812 000,00 170 000,00 1 300 000,00 200 000,00 2 482 000,00	158 000,00 -13 289,00 60 000,00 23 677,00 228 388,00	200 000,00 1 711,00 300 000,00 38 677,00 540 388,00
	UFR, écoles et instituts	DGF composantes IUT Télécom Lille 1 Total UFR, écoles, instituts	1 910 098,00 2 438 180,00 1 048 000,00 5 396 278,00	1 910 098,00 2 438 180,00 1 048 000,00 5 396 278	1 910 098,00 2 438 180,00 1 048 000,00 5 396 278	2 000 098,00 2 568 180,00 1 078 000,00 5 646 278,00	0,00 0,00 0,00 0,00	90 000,00 130 000,00 30 000,00 250 000,00
Total Dépenses			32 875 668,00	35 354 490,00	34 644 883,00	36 424 190,00	2 478 822,00	3 548 522,00
Ecart Recettes dépenses			0,00	-490,00	709 117,00	517,00		